



Liste "Joigny, continuons ensemble" Le devoir de mémoire plus que jamais nécessaire

Le devoir de mémoire est très récent en France, même s'il existe une longue tradition nationale de cérémonies du souvenir.

Apparu en France au début des années 90 pour demander à la France de reconnaître la responsabilité de l'État dans la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, le devoir de mémoire s'est rapidement étendu à d'autres causes comme l'abolition de la traite des Noirs et de l'esclavage que Joigny a célébrée le 10 mai.

Dans le même temps, il était créé au ministère de la Défense une direction du patrimoine et de la mémoire qui incitait notamment les jeunes générations et particulièrement les descendants des résistants et combattants de la Seconde Guerre mondiale à s'investir dans les associations au fur et à mesure de la disparition de leurs vétérans.

Dans le même esprit, des initiatives étaient encouragées pour revoir les modalités de transmission de la mémoire. Parmi les plus anciennes figure le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), créé dans les années 60 à l'initiative d'associations d'anciens résistants et déportés.

Il s'agit d'un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire des mémoires afin de perpétuer chez les élèves des collèges et des lycées le souvenir de ces périodes et qui contribue à leur formation de citoyens. Il s'agit d'une démarche à la fois scientifique, didactique et pédagogique qui donne lieu chaque année à un concours national. À noter qu'en 2015-2016, deux classes du lycée Louis Davier ont été lauréates de ce concours et ont reçu leur prix au cours d'une cérémonie à la préfecture le 27 mai 2016.

Ce renouveau des méthodes de transmission de la mémoire, qu'on retrouve lors des cérémonies patriotiques où sont désormais mis à l'honneur de façon plus personnalisée les combattants du Jovinien (évocation émouvante des morts de la Grande Guerre chaque année au 11 Novembre, journée de la résistance du 27 mai, qui donne, à travers les plaques de nos rues, l'occasion d'évoquer nos héros oubliés) est plus que jamais nécessaire en ces temps troublés pour rappeler le sacrifice et l'engagement de nos aînés en faveur des valeurs de dignité et de tolérance.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Les urnes, miroirs du faible bilan de la majorité

En décembre 2013 le maire nous annonçait fièrement que le ministre délégué à la Ville avait choisi d'intégrer Joigny dans la liste des quartiers prioritaires de "la politique de la ville". Il nous vantait alors un bel outil qui aurait un volet social pour lutter contre les concentrations de pauvreté, les fractures sociales et un volet urbain permettant la réorganisation des quartiers. En mai 2015, la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville se déplace en personne. Elle promet alors un projet unique, avec la rénovation urbaine de La Madeleine et la réhabilitation du centre ancien. Le 23 janvier dernier, le ministre de la Ville venait soutenir les projets et confirmait l'engagement financier de l'État. La ville pourra compter sur le financement de l'État, des bailleurs sociaux et des collectivités. Fin février, on assiste à la démolition de deux immeubles vétustes dans le centre-ville et depuis... plus rien. Alors que de nombreuses questions restent en suspens : combien Joigny peut-elle espérer obtenir de l'État ? Pour quels résultats ? Après 3 ans d'annonces, nous craignons désormais que la montagne accouche d'une souris car il semblerait bien que les financements promis se soient réduits à peau de chagrin...

Les résultats de l'élection présidentielle sont préoccupants : les partis extrémistes, de gauche, comme de droite, obtiennent près de 45 % au premier tour. La faute de qui ? Vu le score du candidat socialiste soutenu par la majorité (7 %...), il n'y a pas long à chercher ! C'est une déconnexion totale entre la population et la majorité municipale qui s'installe et perdure. À quand un changement dans la gouvernance ?

Le groupe de la droite et du centre

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe "La France insoumise"

À Joigny, certains élus se réjouissent de la loi MAPTAM. Mais comment pourrait-on défendre les communes sans combattre cette loi ainsi que la loi NOTRE ? Ces lois élaborées par les gouvernements qui se sont succédé et qui organisent la disparition des petites communes.

isabelleMichaud89@outlook.fr